

Déclaration d'Haïti

152e réunion du Conseil Exécutif de l'OMS

30 janvier au 7 février 2023

Point 12.1 Renforcement de la préparation et de la riposte de l'OMS aux urgences sanitaires Renforcement de l'architecture mondiale à l'appui de la préparation, de la riposte et de la résilience face aux urgences sanitaires.

Monsieur le Président

La délégation haïtienne félicite le Directeur Général pour les dix propositions du rapport 12.1 qui reposent sur trois principes clés dérivés de la Constitution de l'OMS, qui dispose que « la possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ». Pour ce faire il nous faut des systèmes de santé nationaux robuste, équitables, résilients et centrés sur les soins de santé primaires de qualité avec la capacité de détecter, prévenir et combattre les urgences sanitaires, tout en maintenant les services de santé essentiels.

Mr le président

l'équité doit être au centre de nos réflexions, afin que personne ne soit laissé de côté car l'équité est à la fois un principe et un objectif, qui consiste à protéger les plus vulnérables. **A cet effet, Haïti sollicite la participation de Taiwan à nos assemblées mondiales de la santé.**

Haïti rappelle l'urgence qui nous incombe de progresser plus rapidement vers la réalisation des objectifs de développement durable. Avant l'apparition de la COVID-19, Haïti et la plupart des pays n'étaient pas en mesure de respecter leurs engagements, et la pandémie a encore aggravé le retard pris. La réalisation de ces

objectifs nécessitera donc un plan de relèvement et de reprise, financé, fondé sur une accélération rapide des progrès dans trois domaines prioritaires interdépendants : **promotion de la santé** : prévenir les maladies en s'attaquant à leurs causes profondes ; **soins de santé primaires** : soutenir une réorientation radicale des systèmes de santé en direction des soins de santé primaires en tant que fondement de la couverture sanitaire universelle ; et sécurité **sanitaire** :

Les différentes crises et urgences actuelles nous interpellent et le moment est venu où il nous faut penser et agir autrement. Haïti lance un appel à une **coopération internationale solidaire** qui se base sur les besoins et les priorités des pays receveurs de l'aide.

Je vous remercie